

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

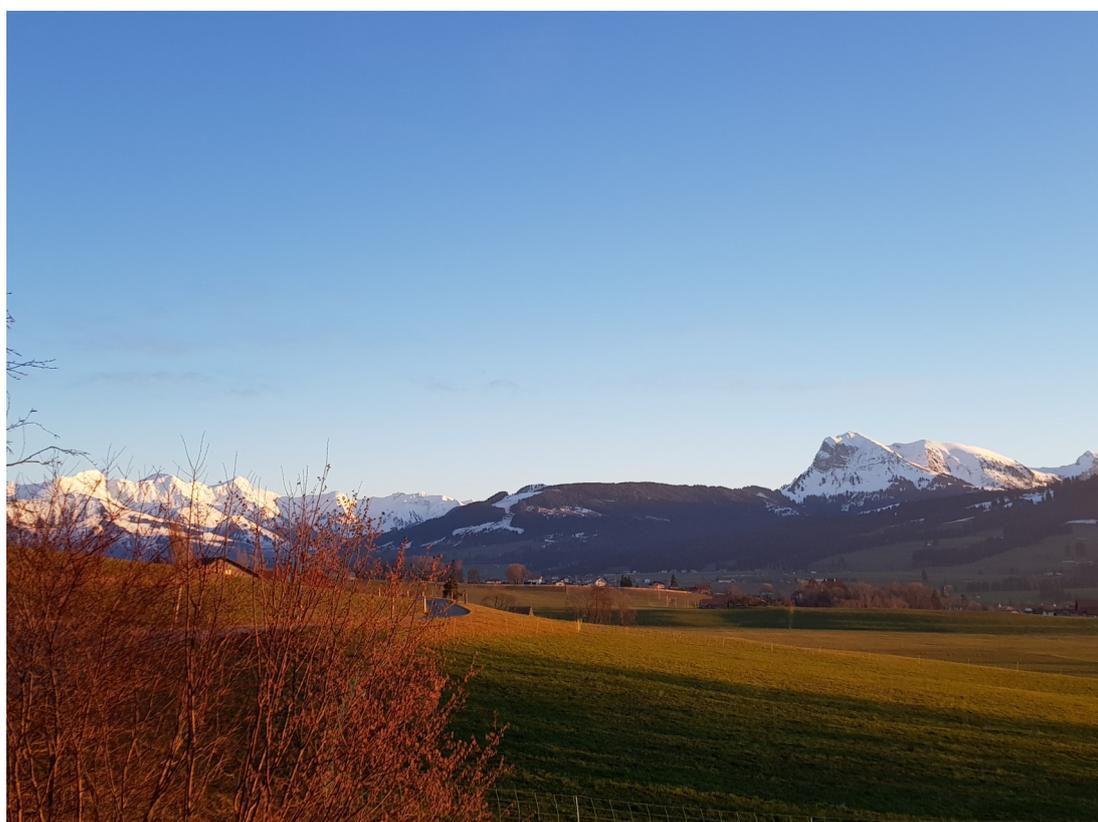
ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



SOMMAIRE

Prise de vue janvier 2018	la Une
Sommaire	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Assemblée communale du 17 avril 2018	p. 4
Résumé de l'assemblée communale du 12 décembre 2017	p. 4
Comptes communaux 2017	p. 5 - 6
Association Ambulances Sud fribourgeoise	p. 7
Informations sur les écoles	p. 7
Informations communales	p. 8 - 9
Agenda des manifestations 2018	p. 10
Cantines pour Séniors	p. 11
Page ouverte à ... Boîte à livres	p. 12

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00
Fermée le mercredi après-midi

NUMÉROS UTILES

Coupures d'eau
Service de piquet 24h/24
☎ 079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Monsieur Yves Zbinden
☎ 079 752 93 82

DEFIBRILLATEUR EN CAS D'URGENCE

**En cas d'urgence, un défibrillateur
est disponible au Foyer St-Joseph
24h/24**

Corps sapeurs-pompiers
intercommunal



La Sionge

Officier de piquet du
CSPI La Sionge :

☎ 079 911 16 27

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Sous la forme de brèves, dont certaines sont développées dans les pages suivantes du bulletin communal, le Conseil communal vous informe de ce qu'il se passe dans la commune :

Administration communale

L'installation du Wifi public à la salle polyvalente et à la scierie de Maules, telle que mise au budget 2017, est terminée. Le règlement d'utilisation est en cours d'élaboration et la mise à disposition aux utilisateurs est imminente.

Finances communales

Les comptes 2017 nous apportent de bonnes nouvelles. Une analyse détaillée vous est présentée aux pages 5 et 6 par notre vice-Syndic, responsable des finances, Nicolas Hassler.

Les comptes communaux et du foyer sont disponibles sur le site internet de la commune www.sales.ch.

Echange de zones à bâtir

Le moratoire en vigueur associé à la mise en œuvre de la LAT empêche toute mise en zone. Dans ce cadre, l'ARG a mis en place un système d'échange de zone à bâtir entre des communes surdimensionnées et des communes demandeuses. Nous avons pu être les premiers à utiliser ce type d'échange au profit de la laiterie de Rueyres-Treyfayes en vue de son agrandissement nécessaire pour la porcherie.

PDCant

Outre la prise de position concernant les projets d'éoliennes (que vous avez reçue en tout ménage), la commune a pris position sur le reste du Plan Directeur Cantonal. Il est actuellement en cours d'adaptation par la DAEC et devrait être finalisé cet automne.

Fibre optique

Suite à la présentation du 6 février 2018 par les directeurs de FTTH SA et Net+ SA, deux actions sont menées en parallèles :

- ◆ Chaque propriétaire a reçu individuellement une convention à remplir autorisant FTTH à raccorder gratuitement son immeuble à la fibre optique ;
- ◆ Net+ récolte les futurs abonnements qui permettront de profiter de la fibre optique et n'entreront en vigueur que si celle-ci se fait.

Pour rappel, il faut qu'environ 30% des ménages de la commune s'annoncent chez Net+ pour que la fibre optique soit installée sur le territoire communal. L'administration communale a déjà opté pour le changement de fournisseur téléphonie et internet.

Pour toutes questions ou besoin de formulaires d'inscription spécifiques, Net+ se tient à disposition au 026 / 919 79 49 ou au 0844 67 67 67. Des formulaires sont également à disposition au bureau communal.

Le royaume des bruits qui courent ...

Que ce soit au sujet des éoliennes, des écoles, du foyer St-Joseph ou de tout autre sujet, il y a inévitablement de nombreux bruits qui courent, justes ou faux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'administration communale ou de l'un des conseillers communaux pour obtenir les informations les plus proches de la réalité. Nous vous répondrons avec plaisir et essaierons de vous informer au mieux par le biais de ce journal, du site internet, d'éventuel tout-ménage ou en assemblée communale.

Assemblée communale

Le conseil communal vous invite à l'assemblée communale du 17 avril 2018, dont l'ordre du jour est présenté en page 4. Il s'agira essentiellement de parler des comptes 2017 et d'une proposition d'investissement complémentaire pour une place de jeux minimum à l'école de Sâles. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguët - Syndic

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 17 AVRIL 2018

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu

**Mardi 17 avril 2018 à 20h00
à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.**

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2017
(Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée; il est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet).
2. Comptes 2017 du Foyer St-Joseph
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) vote
3. Comptes communaux 2017
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) comptes d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) vote
4. Investissement complémentaire 2018 : aménagement d'une nouvelle place de jeux à l'école de Sâles
5. Approbation des statuts et adhésion à la nouvelle Association Ambulances du Sud Fribourgeois
6. Divers

Le Conseil communal de Sâles



RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 12 DÉCEMBRE 2017

66 citoyennes et citoyens étaient présents lors de l'assemblée communale du 12 décembre 2017.

Budget 2018 du Foyer St-Joseph

Les budgets de fonctionnement et d'investissement 2018 ont été approuvés. Ce dernier prévoit le remplacement d'équipements : 20 lits de soins électriques, un lave-vase, une machine à laver et une plaque induction pour la cuisine, ainsi que le renouvellement des centrales feu.

Budget communal 2018

Le budget de fonctionnement, prévoyant un déficit estimé à CHF 116'322.91, a été approuvé. Le budget d'investissement a été approuvé, en y retranchant le montant de CHF 240'000.00 puisque l'investissement pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux de l'école de Sâles a été refusé par 41 voix contre 19 et 6 abstentions. La proposition de voter l'investissement pour l'aménagement de la place de jeux sans la place poly-sports a été refusée par 30 voix contre 22 et 14 abstentions.

Plan financier 2018-2022

Le Conseil communal a présenté le plan financier 2018-2022 tenant compte des coûts induits par les investissements à prévoir dans le futur, les nouvelles tâches dévolues aux communes ainsi que les souhaits exprimés par les citoyens.

Réception des citoyens nés en 1999

21 jeunes citoyens de la commune sont nés en 1999. 7 étaient présents et 6 excusés.

COMPTES COMMUNAUX 2017

Comptes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement tablait sur un bénéfice de CHF 71'887.75. Les comptes 2017 bouclent sur un résultat bien supérieur puisque l'excédent de produits est de CHF 430'485.22.

En passant en revue les différentes positions, les écarts par rapport au budget s'expliquent de la manière suivante :

	Positions	Comptes 2017 : résultats	Différences par rapport au budget <i>Raisons principales</i>
00	Administration	- CHF 400'464.05	Charges inférieures CHF 3'666.95
01	Ordre public	- CHF 53'383.45	Charges supérieures CHF 4'609.15 <i>Charges supérieures service des curatelles</i>
02	Enseignement et formation	- CHF 1'579'811.15	Charges inférieures CHF 14'196.40
03	Culte, culture et loisirs	- CHF 303'197.95	Charges supérieures CHF 18'347.35 <i>Frais supplémentaires pour l'entretien du Centre sportif</i>
04	Santé	- CHF 480'713.40	Charges inférieures CHF 19'665.45 <i>Frais pour les homes et CL moins élevés</i>
05	Affaires sociales	- CHF 620'898.60	Charges supérieures CHF 14'543.15 <i>Prise en charge du déficit du foyer St-Joseph</i>
06	Transports et communications	- CHF 373'639.90	Charges supérieures CHF 25'305.90 <i>Frais supplémentaires déneigement CHF 29'601.40</i>
07	Protection et aménagement de l'environnement	- CHF 91'241.79	Charges inférieures CHF 8'356.71 <i>Travaux sur ruisseau de Prâ Martin non effectués</i>
08	Economie	+ CHF 43'985.90	Produits supérieurs CHF 22'264.90 <i>Meilleur résultat du triage forestier</i>
09	Finances et impôts	+ CHF 4'289'849.61	Produits supérieurs CHF 353'252.61 <i>Impôts sur les personnes physiques supérieurs CHF 56'553.40</i> <i>Impôts sur les personnes morales supérieurs CHF 107'000.00</i> <i>Impôts irréguliers supérieurs CHF 177'178.95</i>
	Résultat de l'exercice	+ CHF 430'485.22	CHF 358'597.47(différence par rapport au budget)

Ce résultat nettement meilleur que le budget est dû au résultat favorable du triage et surtout à des rentrées fiscales exceptionnelles : (montants en plus que ceux mis au budget calculés sur la moyenne des 4 derniers exercices)

Impôts sur les prestations et bénéfice en capital	CHF	22'860.60
Impôts sur les gains immobiliers et plus-values	CHF	108'759.30
Impôts sur les mutations immobilières	CHF	23'073.90
Impôts sur les successions et donations	CHF	22'485.15

Compte tenu du résultat, le Conseil communal propose l'utilisation suivante du résultat 2017 :

Résultat avant répartition	CHF	430'485.22
./. Attribution à la réserve pour investissements futurs	CHF	400'000.00
Solde viré en augmentation de la fortune	CHF	30'485.22

Comptes d'investissements

Alors que le budget de fonctionnement enregistre les dépenses et les produits relatifs à un seul exercice, les comptes d'investissements enregistrent des dépenses pouvant s'étaler sur plusieurs exercices. Les investissements étant faits sur plusieurs exercices comptables, vous trouverez ci-dessous la liste des montants investis en 2017.

	Positions	Budget		Montant investis par années
620.501.00	Plan quinquennal des routes	CHF 16'000.00	Montant investi en 2013	CHF 15'000.00
		Voté le 11.12.2012	Montant investi en 2014	CHF 430'585.20
			Montant investi en 2015	CHF 605'827.70
		CHF 973'420.00	Montant investi en 2016	CHF 402'314.45
		(montant à la charge de la commune)	Montant investi en 2017	CHF 127'000.00
		Voté le 29.04.2014	Total de l'investissement à ce jour	CHF 1'580'727.35
			./. Subventions à ce jour	./. CHF 979'329.00
			./. Participations de privés	./. CHF 160'087.05
			Montant investi à ce jour	CHF 441'311.30
			L'investissement n'est pas terminé	

COMPTES 2017

	Positions	Budget		Montant investis par années
620.501.02	Aménagement trottoir, Romans	CHF 400'000.00 Voté le 02.05.2017	Montant investi en 2017 L'investissement n'est pas terminé	CHF 8'704.80
700.501.00	Liaison AVGG Sâles-Maules	CHF 230'000.00 Voté le 09.12.2014	Montant investi en 2016 Décompte final 2017 Total de l'investissement L'investissement est terminé	CHF 217'160.25 ./ CHF 4'153.60 CHF 213'006.65
790.501.50	Plan d'aménagement local	CHF 10'000.00 Voté le 14.12.2010 CHF 50'000.00 Voté le 13.12.2011	Montant investi en 2012 Montant investi en 2013 Montant investi en 2014 Montant investi en 2015 Montant investi en 2016 Montant investi en 2017 Total de l'investissement L'investissement est terminé	CHF 11'546.60 CHF 31'905.05 CHF 4'449.60 CHF 12'148.20 CHF 0.00 CHF 10'645.80 CHF 70'695.25

L'investissement « liaison AVGG Sâles-Maules » est terminé. Des coûts moins élevés que prévus et la récupération de la TVA expliquent la différence de CHF 16'993.35 par rapport au montant voté.

Pour ce qui est de l'investissement « plan d'aménagement local », un dépassement de CHF 10'695.25 est constaté en raison de factures finales plus importantes.

Une information encore plus détaillée vous sera fournie lors de l'assemblée communale. Les comptes de fonctionnement, d'investissement et le bilan figurent sur le site internet www.sales.ch et sont à disposition au guichet communal durant les heures d'ouverture.

Nicolas Hassler, vice-Syndic

INVESTISSEMENT 2018 - NOUVELLE PLACE DE JEUX À L'ÉCOLE DE SÂLES

La place de jeux de l'école de Sâles ne correspond plus aux normes et à la législation en matière de sécurité. De ce fait, le Conseil communal a été dans l'obligation de fermer le périmètre au public et aux écoles et doit procéder au démontage des jeux car ils ne peuvent plus être réparés.

L'assemblée communale a décidé de refuser l'investissement présenté le 12 décembre 2017 pour la rénovation de la place de jeux et du terrain de sport attenant, l'estimant trop onéreux.

Depuis et pour ne pas désenchanter les enfants, le Conseil communal a réétudié le projet de rénovation de la place de jeux, sans le terrain de sport attenant, et présentera un investissement complémentaire à l'assemblée communale du 17 avril 2018. La variante pour la place de jeux, sans la place poly-sports, à hauteur de CHF 120'000.00, est toujours possible.

Coût de réalisation

Travaux préparatoires	CHF 20'370.00
Fondations et revêtement du sol	CHF 26'060.00
Mobilier et construction de la place de jeux	CHF 17'820.00
Divers et imprévus	<u>CHF 5'750.00</u>



Coût de l'investissement TTC CHF 70'000.00 financé par des liquidités.

Stéphane Baechler, Conseiller communal

ASSOCIATION DES AMBULANCES SUD FRIBOURGEOIS

La loi sur la santé exige des communes qu'elles assurent l'organisation et l'exploitation des services d'ambulances, au besoin en faisant appel à des organismes privés et en se constituant en association. Les communes de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse avaient confié cette tâche à leur Réseau de santé respectif.

En 2002, les trois districts ont décidé de créer un service d'ambulance sud fribourgeois. La gestion du personnel, administrative et financière avait été confiée dans un premier temps à l'Hôpital Sud Fribourgeois, puis à l'HFR à l'occasion de la cantonalisation de l'hôpital. L'HFR a résilié la convention en

août 2017 estimant devoir recentrer ses activités en lien avec l'hôpital.

Un groupe de travail, réunissant les trois préfets, les directeurs des Réseaux santé et le directeur des ambulances, a analysé plusieurs variantes et a décidé de reprendre l'ensemble des tâches au sein de l'organisation du service d'ambulances. Il a entrepris les démarches pour garantir des prestations semblables pour les assurances du personnel. Cela a comme conséquence une augmentation des charges salariales d'environ 2%.

En décembre 2017, les délégués des communes au RSSG

ont accepté à l'unanimité de créer la nouvelle association des Ambulances du Sud Fribourgeois. Le comité est composé d'un représentant politique par district.

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale les statuts en vue d'entériner l'adhésion de la commune à cette nouvelle association.

Les statuts peuvent être consultés dans leur intégralité à l'administration communale et sur le site internet-
www.sales.ch.

Corinne Pittet,
Conseillère communale



Le 17 février dernier, nous avons reçu la décision écrite et définitive de M. Siggen, Conseiller d'Etat en charge de la Direction de l'Instruction publique, de la culture et des sports (DICS), concernant la dérogation de l'entrée en vigueur de la fusion des cercles scolaires de Sâles et de Vaulruz au 1^{er} août 2019.

Le comité de pilotage (COPIL) de cette fusion est formé de Jean-Pierre Valiante et Caroline Favre, responsables du dicastère des écoles des communes de Vaulruz et de Sâles ainsi que de Maria-Elena Monney, responsable d'établissement pour les actuels cercles scolaires de Sâles et de Vaulruz.

Pour le 1^{er} août 2019 et selon la nouvelle loi scolaire, nous devons rédiger un règlement

scolaire communal (identique pour les deux communes) qui devra être validé par la DICS et voté lors des assemblées communales. Ce règlement détermine le fonctionnement et la gestion du nouveau cercle scolaire Sâles-Vaulruz.

Avant cela, nous devons également créer une convention intercommunale relative au cercle scolaire de Sâles-Vaulruz. Elle a pour but de régler la collaboration intercommunale et les modalités financières relatives à l'école enfantine et primaire.

Cette convention sera signée des exécutifs communaux uniquement et ne sera pas votée en assemblée communale.

Pour terminer, la responsable d'établissement, en collaboration avec les enseignants et l'inspecteur scolaire, s'occupera de l'aspect pédagogique de cette fusion.

Nous devons également mettre sur pied un conseil des parents intercommunal. Le mode de

recrutement et le nombre de représentants n'étant pas réglé par la nouvelle loi scolaire, il appartiendra au COPIL d'en décider les tenants et les aboutissants. Les parents en seront informés en temps voulu.

Le dernier gros « chantier » à mettre en œuvre sera l'organisation des transports et la répartition des classes.

Des contacts ont déjà été pris et des solutions se dessinent gentiment. Les dispositions définitives ne seront connues et transmises qu'en fin d'année 2018. Une séance d'information aux parents sera organisée en temps voulu.

Caroline Favre,
Conseillère communale

ECOLES

DÉPART À LA RETRAITE DE GABRIEL PASQUIER

Monsieur Gabriel Pasquier a occupé la fonction d'employé de l'édilité dans la commune depuis 2001. Il a laissé le soin à Monsieur Yves Zbinden de prendre le relai mais il a encore apporté son aide précieuse en 2016 et en 2017. A présent, il va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.

Le Conseil communal tient, en son nom et au nom de tous les citoyens de la commune, à lui adresser ses plus chaleureux remerciements pour le travail accompli durant toutes ces années, pour son engagement et sa collaboration.

ANNONCES

Fermeture de l'administration communale : du jeudi 2 au vendredi 10 août 2018 inclus

Ramassage des ordures ménagères : les jeudis 2 et 16 août 2018
au lieu des mercredis 1er et 15 août 2018

Merci de votre compréhension

La Commune de Sâles met au concours le poste d'employé/e de l'édilité à 20 %



Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Missions :

- Tâches courantes d'entretien de la voirie et salage des routes en hiver
- Travaux d'entretien complémentaires : désherbage, pose des piquets à neige, propreté des fontaines, du cimetière
- Entretien des chemins pédestres et des abords des bâtiments communaux
- Collaboration à la mise en place lors de manifestations locales
- Entretien des hydrantes

Profil et conditions requises :

- Avoir une expérience dans le domaine de la voirie ou secteurs d'activités similaires
- Etre capable de travailler de manière autonome, avoir le sens des responsabilités
- Avoir le permis de conduire et disposer de son propre véhicule
- Parler français
- Avoir le sens du contact
- Etre flexible dans les horaires et faire preuve de disponibilité dans le cadre de la fonction

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Nicolas Gremaud, au 079 / 414 12 80.

Les candidats/es intéressés/es sont priés/es d'adresser leur offre accompagnée des documents usuels avec photo jusqu'au **30 avril 2018** à : Conseil communal de Sâles, Rte de la Rosaire 31, 1625 Sâles, avec la mention « **Ne pas ouvrir – offre de service** ».



HEUREUX ANNIVERSAIRE MADAME SCHORDERET

Madame Olga Schorderet a fêté ses nonante ans le 28 février.

Une délégation du Conseil communal lui a rendu visite à cette occasion au Foyer St-Joseph.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !

COMPOST : ACTION DE PRINTEMPS !

L'article 9 du règlement communal relatif à la gestion des déchets prévoit que, dans la mesure du possible, les déchets compostables doivent être compostés par leurs détenteurs dans des installations individuelles ou de quartier.

Afin de favoriser cette démarche, la commune de Sâles propose le remboursement de CHF 20.- sur l'achat d'un composteur : un par ménage sur présentation du ticket de caisse, au plus tard jusqu'au 30 juin 2018.

En faisant ce choix du compostage, ce sont 30% de ce que l'on met dans la poubelle de la maison en moins, et une bonne partie de déchets verts qui ne sont pas à transporter à la déchetterie.

Une règle est toutefois à suivre afin que le futur composteur ne devienne pas un sujet de disputes avec le voisinage ou à l'intérieur du ménage... et ne se retrouve pas dans la benne de la ferraille ou des objets encombrants dès le printemps prochain...: un membre du foyer doit se charger de l'entretien du composteur.

Le composteur récupère les restes de repas, épiluchures, marc de café, mêlés aux déchets de jardin, feuilles mortes, tontes de pelouse. Mélangé de temps en temps et maintenu humide (le compost doit être humide comme le sol en fo-

rêt), l'ensemble constitue un amendement de bonne qualité pour le sol.

Si tout le monde réduit ses déchets, c'est le volume global des déchets qui diminue et tout le monde est gagnant.

Le compostage est un procédé biologique naturel pour valoriser les matières organiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets verts...).

Les micro-organismes tels que vers de terre, cloportes, bactéries et champignons assurent la dégradation des déchets en un produit stabilisé, riche en minéraux et semblable à un terreau : le compost.



INAUGURATION DU SENTIER LES GURLES - LES BUGNONS

Le marais des Gurles et l'étang des Bugnons sont inventoriés comme haut et bas-marais d'importance nationale.

Dans ce cadre, ils font l'objet d'une gestion mandatée par le **Service nature et paysage du canton de Fribourg** en collaboration avec les **communes de Sâles et de Marsens**.

Dans l'optique de permettre au public de profiter de ces milieux naturels particuliers dans les meilleures conditions tout en les préservant, **un sentier a été ouvert entre les Gurles et les Bugnons**. Quelques panneaux vous donneront des indications sur le site et les espèces que l'on peut observer.



Vous êtes cordialement invités à l'inauguration du sentier le samedi 28 avril 2018

13h partie officielle (verrée offerte par les communes)

14-16h visite guidée du sentier

Lieu de RDV Cabane des Gurles à Maules (ancien local militaire)

AGENDA 2018 DE L'INTERSOCIÉTÉ

Samedi 14 avril :	Rencontre de l'amicale des troupes fribourgeoises, au stand de tir
Dimanche 22 avril :	Loto de la Société de tir Sâles-Vaulruz, au restaurant La Couronne
du 25 au 29 avril :	1er mai de la Société de Jeunesse de Sâles, dans les maisons
du 25 au 28 avril :	1er mai de la Société de Jeunesse de Maules, dans les maisons
Samedi 05 mai :	Spectacle Bergamote : Thé dansant, salle La Lisière
Jeuudi 10 mai :	Première communion (Ascension), à l'Eglise
Dimanche 20 mai :	Loto des écoles, au Restaurant La Couronne
Samedi 26 mai :	Concert de printemps de la Fanfare, société de musique, salle La Lisière
Vendredi 08 juin :	Course à travers Sâles organisée par le FSG Sâles, au Centre sportif
Dimanche 10 juin :	Loto des cadets de la fanfare, au restaurant La Couronne
du 14 au 17 juin :	Tir au sanglier, organisé par la Société de tir Sâles-Vaulruz, stand de tir des
Dimanche 17 juin :	Journée de la gym, organisée par le FSG Sâles, centre sportif
Samedi 23 juin :	Fête de la musique, société de musique, salle La Lisière
Samedi 23 juin :	Spectacle Yodelweiss et Le Chœur des Armaillis de la Gruyère, salle La Lisière
Dimanche 1 ^{er} juillet :	Loto du Choeur-mixte de Sâles, au restaurant La Couronne
Dimanche 22 juillet :	Repas convivial, cantine à Maules, organisé par la Jeunesse de Maules
Mardi 31 juillet :	Fête nationale, cantine à Maules, organisée par la Jeunesse de Maules
Samedi 25 août :	Tournoi de pétanque, organisé par le FC La Sionge
Dimanche 26 août :	Projet de la Jeunesse de Sâles, journée des seniors, salle La Lisière
Samedi 08 septembre :	Spectacle Pusch, groupes de confirmands, salle de La Lisière
Dimanche 16 septembre :	Rallye du FC La Sionge, salle de La Lisière
Samedi 6 octobre :	Spectacle, association culturelle, salle La Lisière
Dimanche 7 octobre :	Loto du Foyer St-Joseph, au restaurant de La Couronne
Dimanche 04 novembre :	Banquet et remerciements, société de musique, au restaurant La Couronne
Du 17 au 18 novembre :	Spectacle du FC La Sionge, salle La Lisière
Du 22 au 24 novembre :	Spectacle du FC La Sionge, salle La Lisière
Vendredi 30 novembre :	Tournoi Uni-hockey, au centre sportif
Du 01 au 02 décembre :	Tournoi Uni-hockey, au centre sportif
Vendredi 07 décembre :	Vente de sapins de Noël pour le camp de ski, à la scierie de Maules
Samedi 08 décembre :	Concert de la fanfare, société de musique, salle La Lisière
Dimanche 9 décembre :	Spectacle de la St.Nicolas, association culturelle, salle La Lisière
Mercredi 26 décembre :	Loto de la fanfare, au restaurant La Couronne

Retrouvez plus d'informations concernant les manifestations et les sociétés organisatrices sur le site www.sales.ch

CANTINES POUR SENIORS



Au vu de l'évolution de la démographie et dans la perspective de privilégier le maintien à domicile des séniors, la commune de Sâles désire mettre en place un service de cantines pour le repas de midi (les séniors sont définis de manière générale comme étant les personnes âgées de 65 et plus).

Afin de mettre en place ce service, il convient de faire un état de la situation.

Le restaurant de la Couronne propose des cantines tous les jours sauf le lundi et lors des fermetures annuelles, au prix de CHF 11.00. Les menus sont variés avec 3 légumes. Les personnes autonomes peuvent commander et venir chercher leur repas à emporter.

Le Foyer St-Joseph de Sâles propose des cantines 365 jours par an, au prix de CHF 12.00. Les menus sont élaborés par des cuisiniers spécialisés en diététique. C'est la formule retenue par le Conseil communal pour l'organisation des livraisons à domicile. Un forfait de CHF 2.00 par livraison sera facturé en plus.

Il est prévu de mettre en place cette organisation pour des livraisons régulières mais aussi pour des dépannages.

Afin d'assurer le transport de ces cantines, il convient de trouver des bénévoles, la commune se chargeant d'assurer la coordination de la distribution des repas. Les frais kilométriques des bénévoles seront indemnisés.

Le concept se repose sur des bénévoles et doit par conséquent être le moins contraignant pour eux, le profil idéal étant des personnes retraitées souhaitant rester actives, ou toute autre personne disposée à devenir un élément incontournable pour le maintien des personnes âgées à domicile.

Une séance d'information sera prochainement organisée pour les personnes intéressées.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, merci de bien vouloir nous en informer en renvoyant le coupon-réponse ci-après d'ici au **30 avril 2018** :

✂ -----

Madame / Monsieur : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

- Je suis intéressé(e) par le service de distribution des repas à domicile
Je souhaite bénéficier de la livraison de cantine ____ x par semaine
- Je souhaite être bénévole pour le service de distribution des repas
Je pense pouvoir me rendre disponible ____ x par mois
Je pense pouvoir me rendre disponible pour les livraisons le samedi ou le dimanche

Pour tous renseignements : Administration communale
Route de la Rosaire 31, 1625 Sâles

026 917 83 50
commune@sales.ch

PAGE OUVERTE À ... BOÎTE À LIVRES

Qu'y a-t-il d'extraordinaire sur la photo d'une banale cabine téléphonique ?

Telle que vous la voyez ci-contre, elle n'est qu'à l'état brut, néanmoins pleine de promesses.

En effet, remise en état, aménagée et décorée, la cabine téléphonique, depuis longtemps réduite à un usage très limité, voire inexistant, va jouir d'une nouvelle affectation :

celle de **boîte à livres**
pour le bonheur de chacune et chacun.

Nous profitons ici de remercier la commune pour sa participation aux frais de fournitures et aux personnes qui offrent de leur temps et de leur savoir-faire à la réalisation de cette tâche.

Qu'est-ce que c'est ?

Un petit local où l'on peut échanger des livres dans le souci de limiter la consommation et de créer des liens entre les habitants. Tout cela pour le plaisir et dans la **complète gratuité**.

Où ?

À proximité de chez vous : sur la place de l'Eglise à Sâles.

Pour quoi faire ?

Y déposer gracieusement les livres que vous avez lus, qui vous ont plu, et dont vous êtes prêts à vous détacher. Y piocher des livres que d'autres y auront déposés et que vous aurez le bonheur d'emporter et de découvrir chez vous.

Quand ?

Elle sera fonctionnelle à la mi-avril et, dès lors, venez librement aux jours et aux heures qui vous conviennent.

Quelles règles à suivre ?

Respecter le local et le laisser en ordre lors de vos dépôts ou retraits.

N'y offrir que des livres. Pas de journaux, ni revues ! Ni littérature pour l'enfance et la jeunesse à qui la bibliothèque Matulu, toute proche, est déjà dédiée.

Refermer la porte après votre passage.

Ne pas afficher de publicité sur les vitres.

Au plaisir de vous y croiser,

Françoise Ruffieux et Marthe Grandjean



«Venez ! N'hésitez pas ! Prenez de la joie à lire, à redonner vie à d'anciens bouquins, à contribuer à la lutte contre le gaspillage ! »

Votre boîte à livres